



SwissLife

Sortie de rente

Article 83

Vous êtes sur le point de partir à la retraite ?

Votre complément de retraite versé à vie grâce à votre contrat retraite Swiss Life pourra vous être versé au plus tôt à la date de liquidation de la retraite auprès d'un régime obligatoire d'assurance vieillesse. Votre contrat vous permettra de choisir entre différentes options de rente viagère, adaptées à votre situation.

Une fois que vous aurez fait valoir vos droits auprès de votre régime obligatoire, vous recevrez une notification de retraite.

Dès réception, merci de nous retourner le coupon ci-joint, complété et accompagné des documents suivants :

- photocopie de votre notification de retraite du régime obligatoire d'assurance vieillesse ;
- photocopie de votre carte d'identité ;
- la photocopie de la carte d'identité du bénéficiaire de la réversion ;
- les coordonnées du (des) bénéficiaire(s) des annuités garanties, le cas échéant ;
- un relevé d'identité bancaire récent à votre nom mentionnant l'IBAN ;
- si vous choisissez une rente viagère avec une option de réversion : un extrait d'acte de naissance avec mentions marginales, daté de moins de 3 mois.

Par courrier : **Swiss Life – SCIV Rentes – 7, rue Belgrand – 92308 Levallois-Perret Cedex.**

Ou par e-mail : **rentes.vie@swisslife.fr**

Assuré

N° individuel d'adhésion : [] N° de contrat collectif : []

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Né(e) le : [] Département et ville de naissance :

Domicilié(e) à :

E-mail :

Téléphone portable : []

Bénéficiaire de la réversion

Sexe M F Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Né(e) le : [] Département et ville de naissance :

Domicilié(e) à :

En cas de présence d'un ex-conjoint séparé de corps ou divorcé non remarié et d'un conjoint survivant, il y a obligatoirement partage de la rente de réversion, au prorata de la durée des mariages respectifs. Si vous êtes dans cette situation, merci de joindre sur papier libre les informations ci-dessus pour votre ex-conjoint.

Loi informatique et libertés

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le responsable du traitement des informations recueillies est l'entité du groupe Swiss Life mentionnée sur ce document. Les données sont utilisées pour la gestion et le suivi de vos dossiers par cette entité, et l'envoi de documents concernant les produits des sociétés du groupe Swiss Life, destinataires, avec leurs mandataires, partenaires et réassureurs, de l'information. Elles sont également transmises aux destinataires habilités, notamment au sein du groupe Swiss Life, afin d'être traitées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de l'application des obligations réglementaires et de la gestion des risques opérationnels, notamment la fraude à l'assurance. Le défaut de réponse aux informations obligatoires peut avoir pour conséquence le non-traitement de votre dossier. Les données facultatives sont signalées. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, et du droit de vous opposer à leur traitement pour un motif légitime. Veuillez adresser vos demandes à la Direction Marketing de Swiss Life - 1, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59671 Roubaix Cedex 01. En cas de demandes liées à des données médicales, veuillez libeller celles-ci à l'attention du médecin-conseil - 7, rue Belgrand - 92300 Levallois-Perret.

Dès réception de ces éléments, nous vous contacterons pour vous confirmer les différentes options et montants de compléments de revenu possibles.

Date : []

Signature précédée de la mention « Bon pour accord » :